Henri de GASTINES

URP

1968 — 1973 CINQ ANNÉES au service de VOTRE RÉGION

VU LE CANDIDAT. Imp. Monnier. Château-Gontier

Département de la MAYENNE
Circonscription de CHATEAU-GONTIER
Elections Législatives du 4 mars 1973

Chevalier du Mérite Agricole
Député de la Mayenne

Candidat de l'Union des Républicains de Progrès

Constant POIRRIER
Croix de Guerre 39-45
Médaille Militaire
Suppléant



Électrices, électeurs,

Le 30 juin 1968, vous m'avez désigné pour parler en votre nom à l'Assemblée Nationale et pour défendre vos justes et légitimes intérêts collectifs, sociaux, professionnels, parfois individuels, auprès des Pouvoirs Publics.

Cette mission, en réalité, ce n'était pas à ma personne que vous l'aviez confiée. A cette époque, j'étais un inconnu pour la quasi totalité d'entre vous, c'est au Délégué du Général de Gaulle, qui m'avait demandé d'être son candidat ici, que vous aviez alors accordé votre confiance.

Pendant les quatre années et demi du mandat qui arrive à son terme, mon but a toujours été de remplir ma tâche dans l'esprit des principes du gaullisme. J'ai la conviction qu'ils sont les seuls à partir desquels il est possible d'apporter dans le monde moderne une réponse aux aspirations à une vie meilleure pour tous. Ces principes, ils sont simples et peuvent se résumer en une phrase **« l'intérêt général doit toujours passer avant celui des particuliers ou des groupes, la sollicitude de l'Etat doit d'abord s'exprimer au profit des plus faibles ».**

Me tenir à la stricte application de ces principes m'a été facile dans mes rapports avec l'immense majorité d'entre vous et, je dois le dire, tout spécialement avec les plus modestes, les plus humbles qui, instinctivement, trouvent dans la doctrine gaulliste, ce qui correspond à leurs aspirations.

Les milliers d'entretiens que j'ai eu avec beaucoup d'entre vous dans mes permanences m'ont apporté de très grandes satisfactions, la confiance et souvent l'amitié manifestées ensuite demeureront pour moi les meilleurs souvenirs de ce mandat, ceux qui en font oublier les aspects moins agréables.

Pour toutes ces raisons, je suis candidat le 4 mars au renouvellement de mon mandat de Député. Je le suis aussi parce que j'ai le sentiment que là où le destin m'a placé je peux utilement apporter mon concours à la gestion de la Nation en étant à PARIS le « porte-parole » de tous ceux qui dans cette circonscription :

— veulent continuer à vivre et à travailler sans contrainte dans le respect de la liberté de chacun ;

— souhaitent voir poursuivre la réalisation des équipements publics modernes rendus possibles par les progrès scientifiques ;

— désirent que soient encore accrus les efforts de la Collectivité au profit des plus faibles qui ont le moins les moyens de se défendre et de s'organiser, en particulier les personnes âgées et les familles.

En quatre ans et quelques mois, j'ai eu assez de contacts avec un nombre suffisamment grand d'entre vous pour que votre opinion à mon égard soit établie, aussi je pense pouvoir vous épargner la lecture de l'habituel catalogue électoral de promesses spécifiques à l'usage de chacune des catégories de citoyens.

Si vous pensez que mon ami et suppléant Constant POIRRIER et moi-même avons traduit fidèlement vos aspirations et vos souhaits, il vous appartiendra de nous confirmer dans notre mission.

Si vous manifestez votre volonté dès le premier tour, en écartant les candidatures de diversion et leurs conséquences, vous me donnerez plus d'autorité et par là même plus d'efficacité pour vous défendre.

En tout état de cause, je puis vous donner l'assurance que mon comportement ne changera point, tel il a été depuis le 30 juin 1968, tel il demeurera avec pour seul objectif qu'il fasse toujours meilleur vivre en FRANCE et d'abord dans notre circonscription de CHATEAU-GONTIER.

Henri de Gastines

Chevalier du Mérite Agricole
Député de la Mayenne

Constant Poirrier

Croix de Guerre 39-45
Médaille Militaire
Suppléant

Imp. Monnier, Château-Gontier.